economiesuisse

Les interdictions publicitaires entravent la concurrence

La publicité est une condition au bon fonctionnement d'une économie de marché. Elle permet aux prestataires de développer une offre diversifiée et innovante et d'aller à la rencontre des clients. La publicité est une condition pour une concurrence qui fonctionne.

Depuis plusieurs années, on observe une évolution préoccupante, vers toujours plus de prescriptions et d'interdictions en matière de publicité. L'État intervient dans la liberté de publicité à coup de réglementations inutiles et excessives, souvent sous couvert de protéger la santé ou autres «objectifs souverains». Cela traduit une tendance croissante à légiférer pour restreindre les libertés sociales «indésirables». Pourtant, une législation axée sur des interdictions morales ne ferait que mettre le consommateur sous tutelle et nuirait à l'économie dans son ensemble.

Le 14 juin, le Conseil des États examine les divergences par rapport au Conseil national en ce qui concerne la loi sur les produits du tabac. Cette loi envoie un signal important sur le régime économique et les valeurs de notre pays.

Contrairement au Conseil national, la Commission de la santé du Conseil des États recommande d'interdire la publicité pour les produits du tabac et les nouveaux produits alternatifs. Pourtant, la publicité pour ces produits est déjà sévèrement restreinte.

La nouvelle loi créerait un précédent dangereux. Si la publicité pour le tabac et les produits à base de nicotine est totalement interdite au motif qu'ils sont nocifs pour la santé, qui peut garantir que la publicité pour l'alcool et les aliments sucrés ne sera pas interdite demain? Des interventions parlementaires dans ce sens circulent déjà.

De plus, une interdiction totale de la publicité pour les produits du tabac enverrait également un signal fatal aux consommateurs adultes: «Nous décidons ce qui est bon pour vous. Vous n'êtes pas capables de le faire vous-mêmes.»

On sait désormais que les cigarettes sont mauvaises pour la santé. Mais si la proposition de la Commission de la santé du Conseil des États passe, ce serait l'État qui décide si une personne peut prendre ce risque. Une telle mise sous tutelle n'a pas sa place dans une société libérale. Elle irait également à l'encontre de son objectif déclaré à savoir améliorer la santé publique. Ces dernières années, les grands groupes du tabac ont investi massivement dans le développement de

produits moins nocifs que les cigarettes classiques.

Le potentiel de réduction des risques inhérent à ces nouveaux produits est désormais également reconnu par des autorités sanitaires en Europe et aux États-Unis. Pourtant, selon la Commission de la santé du Conseil des États, il faut également interdire largement la publicité en faveur de ces produits alternatifs. De nombreuses entreprises dans d'autres secteurs investissent également dans des produits alternatifs plus sains. L'objectif est de proposer aux clients des produits qui répondent à leurs attentes élevées en termes de santé et de durabilité.

Afin d'encourager ces innovations, les milieux politiques devraient coopérer avec les milieux économiques dans un cadre approprié au lieu d'entraver des développements judicieux à coup d'interdictions insensées. Une telle coopération est le seul moyen de favoriser des améliorations constantes et de faire avancer notre société.

C'est la bonne voie pour notre politique de la santé, notre économie et notre pays.

Cet article a paru dans la «NZZ» le 11 mai 2021.